



## La hauteur de la tâche

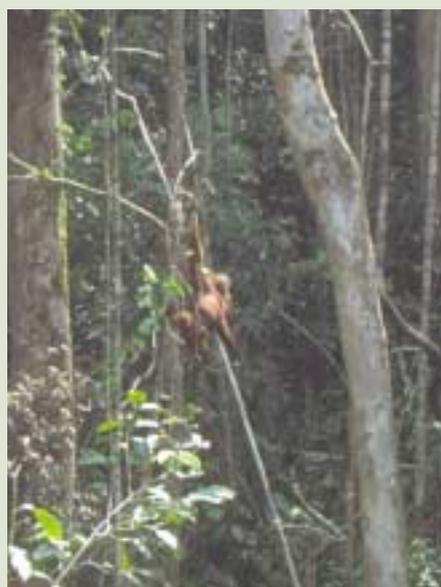


B. Dale

### Prendre la mesure des progrès vers la gestion forestière durable en zone tropicale

**D**ans les forêts ombrophiles du massif montagneux de l'ouest de Bornéo, l'avenir de 3000 orang-outangs est assuré, ce nombre pouvant constituer jusqu'à 10% de la population qui subsiste de cette espèce à l'état sauvage.

Ces paisibles représentants de la famille des grands singes ont en effet leur domaine dans la réserve naturelle d'un million d'hectares que composent dans ce relief escarpé le conservatoire *Lanjak-Entimau Wildlife Sanctuary* au sud du Sarawak (Malaisie) et le parc national Betung Kerihun dans la province indonésienne du Kalimantan occidental. La création de cette réserve transfrontalière doit beaucoup à l'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT), organisme ayant pour vocation le développement durable et la conservation des forêts tropicales dans le monde.



#### Qu'est-ce que l'OIBT ?

De son siège à Yokohama, l'OIBT réunit 56 nations membres qui s'intéressent au commerce des bois tropicaux et à la gestion des forêts tropicales. Chaque pays est représenté au Conseil international des bois tropicaux qui se réunit deux fois par an pour planifier et financer de nouvelles initiatives. La tâche que s'est assignée l'Organisation a quelque chose d'intimidant: il s'agit de favoriser un commerce des bois tropicaux qui contribue au développement dans les pays tropicaux et qui, *simultanément*, conserve la ressource dont il dépend, à savoir celle que lui fournissent les forêts tropicales.



## L'OIBT pour quoi faire?

L'OIBT oeuvre avec ses membres à l'élaboration de politiques d'exploitation et de conservation durables des forêts tropicales. Elle produit ainsi des lignes directrices, ou canevas théoriques, sur les différents aspects de la gestion forestière durable. La promotion de ces politiques s'opère par des projets de terrain, des études, des séminaires et d'autres activités que dirigent l'OIBT et les agences locales en Afrique, en Amérique latine et Caraïbes, et en région Asie-Pacifique. Plus de 500 projets ont ainsi été financés, représentant un engagement financier évalué à plus de 200 millions de dollars. Il est important à cet égard de souligner que ces financements sont accordés sous forme de dons, et non de prêts, et qu'ils ne s'ajoutent donc pas à l'endettement des pays pauvres.



C. Prebble

## Le problème et la réponse

En 1989 l'OIBT publiait le rapport intitulé "Pas de bois sans arbres". Les conclusions en étaient que, dans le monde, pratiquement aucune forêt tropicale de production n'était gérée de manière durable. Des mesures urgentes s'imposaient donc pour sauver ces forêts de la destruction.

En réponse à ce constat, l'OIBT lançait son Objectif An 2000, déclaration aux termes de laquelle ses membres devaient s'efforcer d'instaurer un commerce international des bois tropicaux qui, à la fin du siècle, trouve sa matière première dans des forêts en gestion durable. Cet engagement était certes ambitieux, il a néanmoins servi à stimuler un certain nombre d'actions à caractère d'urgence: des initiatives politiques ont ainsi pu voir le jour, des projets sur le terrain être mis en oeuvre, et des partenariats être conclus à tous les niveaux.

Une décennie plus tard, un bilan indépendant de l'action de l'Organisation, intitulé "Examen des progrès vers l'Objectif An 2000", mentionne des signes d'avancées vers la gestion durable des forêts tropicales. Mais il signale aussi que le parcours vers l'objectif final ne fait que commencer.

## L'avancée réalisée

### *Des succès dans le domaine politique*

Selon ce bilan, la plus grande réussite de l'Organisation est dans le domaine des politiques engagées et des réformes du droit. Des gouvernements de pays en zone intertropicale ont en effet incorporé les principes de la foresterie durable dans la trame de leurs structures administratives, de leurs lois sur l'environnement et de leur planification territoriale. Ce faisant, ils ont préparé le terrain aux avancées futures vers la gestion forestière durable.

De nombreux pays ont fixé des périmètres de forêts domaniales, et certains ont garanti les droits d'usufruits des communes et des populations forestières. Ces mesures, conjuguées à une mise en oeuvre de plus en plus locale des politiques forestières, rendent possible une plus grande participation des collectivités à la gestion de la forêt domaniale.



L'OIBT est intervenue directement dans l'élaboration de politiques internes aux pays. Le cas de la mission OIBT au Sarawak est exemplaire à cet égard: les projets préconisés par cette mission ont en effet été riches de répercussions pour l'administration forestière de cet Etat malaisien, et ont entraîné une réduction draconienne des récoltes de bois autorisables, ramenant ces dernières à des niveaux pérennisables.

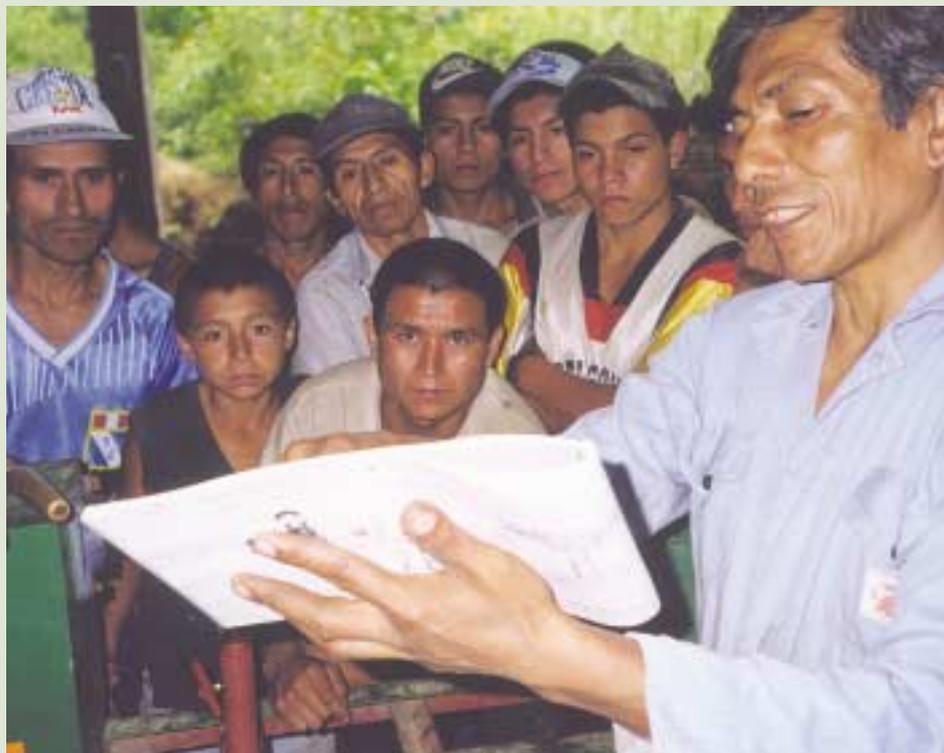
L'OIBT a également ouvert la voie en matière d'élaboration de critères et d'indicateurs de la gestion durable des forêts tropicales naturelles. Ceux-ci sont conçus pour assister les pays tropicaux dans leur évaluation de conformité aux normes de l'aménagement forestier, afin d'en rendre compte dans des rapports; ces rapports sont indispensables dès lors que l'on cherche à mesurer l'avancée vers la gestion forestière durable. L'intégration des critères et indicateurs OIBT dans les politiques de nombreux pays membres est sans conteste un acquis majeur, et cependant, leur application au niveau des forêts demeure un défi considérable.

### **Une mise en oeuvre encore insuffisante**

S'il est vrai que les acquis politiques ont été nombreux, et qu'ils se sont accompagnés chez les décideurs, dans l'industrie et dans le public en général, d'un éveil des consciences à la nécessité



d'une gestion durable des forêts, il n'en demeure pas moins que le bilan des progrès est beaucoup moins riche de cas concrets de bons aménagements dans la forêt elle-même. Il mentionne par exemple que seuls six pays producteurs disposent d'une capacité suffisante sur le terrain pour gérer leurs forêts de manière durable. De nombreux massifs, des forêts de montagne à la mangrove littorale, restent menacés.



A. Gaviria

## **Le rôle de l'OIBT dans le développement durable**

L'impératif de répondre aux besoins humains les plus fondamentaux s'impose dans toutes les forêts tropicales, et dans les pays pauvres plus qu'ailleurs. L'OIBT a toujours reconnu dans la pauvreté une des causes principales à la destruction des forêts.

De nombreuses personnes dans les nations développées voudraient voir "verrouiller" les forêts tropicales, pour y séquestrer le carbone, conserver la diversité biologique, protéger l'environnement et préserver les cultures indigènes. S'il est vrai que les populations des nations des régions tropicales jouissent en partage avec la communauté mondiale des avantages de la protection forestière, elles ont aussi le droit d'exploiter directement leurs forêts pour améliorer leur niveau de vie. Et si elles en sont empêchées, les espaces forestiers risquent de se trouver convertis en terres agricoles, en pâturages, et à d'autres usages qui génèrent des revenus plus immédiats.

Le commerce des bois et la filière industrielle forêt-bois sur laquelle il repose peuvent donc jouer un rôle positif dans la conservation forestière en valorisant les ressources des forêts. Le commerce d'exportation apporte des devises aux pays tropicaux. La valorisation du bois d'oeuvre en produits secondaires, dont

le meuble, démultiplie ces gains tout en créant de nombreux emplois.

De nombreux projets OIBT ont pour but de promouvoir la valorisation du bois d'oeuvre pour en faire une des clés du développement. Certains de ces projets ont permis de faire le point sur la valorisation industrielle dans divers pays, tandis que d'autres épaulent le développement d'entreprises de la filière forêt-bois en favorisant une meilleure exploitation et valorisation de la matière première et une meilleure utilisation des techniques, ou encore en identifiant des marchés pour les produits et services forestiers autres que le bois.

### **Pour une transparence des marchés**

Il n'est pas de commerce florissant et durable sans la libre circulation d'informations de marché sans cesse actualisées. L'OIBT communique des informations sur les mouvements et les tendances du marché des bois tropicaux, elle enquête sur des dossiers— compétitivité des produits, commerce des essences secondaires, certification des bois — et aide les pays à se doter des moyens d'opérer le recueil et l'analyse des données statistiques sur les bois tropicaux.

L'Organisation accueille aussi le débat qui s'agite autour de l'accès aux marchés et des obstacles au commerce.



La levée régulière de ces obstacles ne doit pas faire oublier l'importance persistante de cette question dans le commerce des bois.

### **Edifier les capacités**

L'Organisation emploie à tout moment environ 500 agents forestiers et professionnels de la conservation qui interviennent dans ses projets. La quasi-totalité de ces agents sont originaires de pays en développement. Cela aboutit à édifier la capacité à formuler et à mettre en oeuvre des projets, ce qui contribue à son tour au développement de savoir-faire dans ces pays.

Dans le cadre de l'édification des capacités, l'OIBT a assuré la formation de plus de 5000 agents professionnels.

C'est ainsi qu'un seul projet en Indonésie a financé les études supérieures, sanctionnées par un diplôme, de plus de 30 étudiants indonésiens en foresterie et disciplines connexes. Ces professionnels aux qualifications supérieures vont ainsi pouvoir jouer un rôle important dans l'essor à donner à l'aménagement forestier durable.



*A. Gaviria*

D'autres projets visent l'édification des capacités à l'échelon local. On peut citer à cet égard un projet OIBT au Togo, qui aide les villageois de la région de Hahobaloe à acquérir les compétences nécessaires à la création et à la conduite de plantations de teck, à mettre en place des dispositifs fiables d'alimentation en eau potable, à construire une école et un dispensaire, et à aménager et exploiter une pépinière où seront cultivés des plants de teck et des arbres porte-graines de cette essence.

### **Pour un meilleur aménagement**

L'aménagement forestier durable est-il techniquement et financièrement réalisable? L'OIBT a financé quelque 35 projets forestiers pilotes, dits "projets de démonstration" dans ses pays tropicaux membres en vue d'apporter des éléments de réponse à cette question fondamentale. C'est ainsi que dans la région brésilienne d'Acre, un projet OIBT explore les démarches vers l'exploitation durable des forêts tropicales depuis le début des années 90. Ce projet a permis d'élaborer un plan intégré d'amé-



*D. Chua*



nagement du territoire, de dispenser des formations professionnelles, et de favoriser la valorisation industrielle du bois d'oeuvre.

Un programme de forêts pilotes a bien entendu le mérite d'exister, mais demeure néanmoins insuffisant face aux énormes obstacles d'ordres technique, social, économique et politique que rencontre l'aménagement forestier durable dans de nombreux pays. Davantage doit être fait, car comme le mentionne le bilan, de nombreux pays ne disposent pas encore des informations qui leur permettraient de donner une assise à l'aménagement forestier durable, et ne possèdent ni les technologies ou les services techniques, ni les effectifs qualifiés et formés, ni les crédits nécessaires.

### **La coopération transfrontalière**

Il apparaît certain qu'en dépit des efforts déployés pour valoriser le bois d'oeuvre grâce à ses transformations en aval, le bois ne peut seul assurer les ressources financières qui permettraient de sauver le domaine forestier tropical de la destruction. La rémunération des utilités forestières autres que le bois, telle la conservation de la biodiversité, doit être prise en charge par la communauté mondiale.

L'audience dont jouit l'OIBT auprès de gouvernements nationaux assure un rôle positif à cet égard. L'Organisation a en effet catalysé la création de plusieurs réserves naturelles transfrontières en suscitant des rencontres entre gouvernements qui ont débouché sur des propositions, et en permettant des financements de la part de pays donateurs qui doivent épauler ces initiatives. Ces projets ne se cantonnent pas à la conservation de la biodiversité, car dans leur cadre, les populations riveraines sont amenées à oeuvrer à l'amélioration de leur niveau de vie en maintenant l'intégrité de la réserve en question.

L'OIBT finance aujourd'hui la protection de plus de 8 millions d'hectares de réserves naturelles transfrontalières réparties dans 9 pays tropicaux des trois grandes régions tropicales. Ces périmètres se trouvent situés de part et d'autres des frontières entre le Pérou et

l'Equateur, le Pérou et la Bolivie, la Thaïlande, le Cambodge et le Laos, et l'Indonésie et la Malaisie. D'autres sont en cours d'aménagement. Tout en protégeant les ressources génétiques, ces réserves font office de "parcs de la paix", et servent de barrières contre l'exploitation forestière clandestine et la contrebande, qui sont deux problèmes majeurs touchant de nombreux pays.

### **L'après 2000**

Le bilan des progrès réalisés s'achève sur le constat que, en 15 ans d'existence, l'OIBT a accompli davantage que tout autre organisation pour faire avancer l'idée d'une gestion durable des forêts tropicales. Il souligne néanmoins la nécessité urgente de concrétiser les politiques adoptées par une mise en oeuvre sur le terrain. L'Organisation élabore un nouveau plan d'action avec lequel faire face à ces enjeux, et elle met en train un certain nombre d'initiatives de portée décisive (voir "Le chemin à faire").

Il est indiscutable que la tâche de l'OIBT est loin d'être achevée. Il apparaît tout aussi nettement que ces problèmes ne sauraient être dénoués par une seule institution. Comme le mentionnait le bilan, la mesure de la durabilité par la communauté mondiale passe par un renforcement des partenariats à tous les niveaux.

# Le chemin à faire

L'OIBT reste engagée à progresser le plus rapidement possible vers des exportations de bois tropicaux et produits dérivés issus de sources en aménagement durable.

Les nations membres de l'Organisation élaborent une vision nouvelle de ses travaux. Certaines de ces initiatives sont en cours de mise au point – et, dans de nombreux cas, sont déjà entamées:

## Édification de partenariats

- Renforcer les partenariats entre gouvernements, organisations non gouvernementales, profession des bois tropicaux, aménagistes forestiers, collectivités locales et agences internationales

## Sensibilisation du public

- Informer la société civile des avantages qu'offrent les forêts tropicales et du rôle de l'exploitation forestière et du commerce des produits forestiers dans la conservation et le développement durable

## Sauvegarde de la biodiversité

- Étendre le réseau des réserves de conservation transfrontalières et faire en sorte d'instaurer sa protection dans la durée

## Dispenser des formations à l'exploitation à faible impact

- créer des établissements d'enseignement de l'exploitation à faible impact qui diffuseront les savoir-faire requis dans les pratiques les plus indiquées en matière de récoltes et prélèvements forestiers

## Combattre l'exploitation forestière illicite

- fournir une assistance pour aider à empêcher les coupes forestières illicites et le commerce illicite des bois tropicaux

## Protéger la mangrove

- renforcer les efforts de conservation, réhabilitation et exploitation des mangroves

## Faire la démonstration de l'aménagement forestier durable

- élargir le programme des forêts pilotes en fonction des expériences et enseignements acquis dans des projets antérieurs

## Critères et indicateurs

- accroître, grâce à des formations à cet effet, l'application des critères et indicateurs OIBT au niveau des forêts.



A. Gaviña



Organisation internationale des bois tropicaux

International Organizations Center - 5th Floor, Pacifico-Yokohama, 1-1-1, Minato-mirai, Nishi-ku, Yokohama 220-0012, Japon  
Tél +81 -45 -223 1110, Fax +81 -45 -223 1111, Courriel itto@itto.or.jp, Internet: www.itto.or.jp